

dîner de la veille : Jenny rougit et disculpa les domestiques que sa mère accusait de ce larcin ; M. de Karadeuc, fatigué de tant de bruit pour un si minime sujet, y fit diversion par le récit d'un nouvel attentat de Carrier : ce monstre déshonorait les femmes avant de les égorger : les regards de Jenny s'enflammèrent d'indignation.

Le lendemain, M. de Karadeuc sortit de bonne heure pour sa promenade d'habitude ; il avait neigé pendant la nuit, et dans les allées couvertes d'une nappe blanche, on remarquait des pas d'homme qui partaient de la fenêtre de Jenny, et traversaient le parc dans toute sa longueur jusqu'à la petite porte, pour se perdre ensuite dans la campagne. M. de Karadeuc essaya de se persuader que le jardinier ou quelque domestique du château était sorti avant le jour pour aller à la ville, et il examina plus attentivement la direction des pas. Mais les efforts qu'il fit pour expliquer ces traces accusatrices ne réussirent qu'à lui montrer qu'un homme était sorti de l'appartement de sa fille : sa douleur fut moins terrible encore que sa colère.

Il appela madame de Karadeuc pour recommencer avec elle un second examen qui amena le même résultat ; les lamentations de la mère aigrirent le désespoir du père, dont la sévérité républicaine méditait un châtiment digne de l'offense ; lorsque la prétendue coupable s'approcha d'un air préoccupé et plus pâle qu'à l'ordinaire. Un coup d'œil irrité de son père la glaça de stupeur ; elle demeura immobile, le front baissé, comme pour entendre son arrêt.

« Malheureuse enfant ! s'écria M. de Karadeuc, un homme est-il sorti cette nuit de votre appartement ? »

La jeune fille tressaillit et ne répondit rien à cette brusque question, que sa contenance même ne niait pas.

« Jenny ! vous avouez donc ? reprit M. de Karadeuc après un silence. Quoi ! sans respect pour la maison paternelle, vous avez fait si bon marché de votre honneur ? Quel est-il cet homme ? Il mourra de ma main ! »

Sa fille ne bougea pas davantage, et joignit les mains en suppliante.

« Non, il ne mourra pas ! mais je veux savoir si votre choix n'est pas une tache pour votre famille... Peut-être consentirai-je alors à un mariage devenu nécessaire... Nommez cet homme !... sur-le champ ! »

En ce moment, un son de cloche rappela M. de Karadeuc au château, et un valet tout essaré vint l'avertir que deux agents de Carrier, portant la ceinture tricolore, venaient exécuter une visite domiciliaire. L'enquête avait déjà commencé quand M. de Karadeuc parut et se mit à la diriger lui-même ; sa fille l'accompagnait avec un trouble visible, qui s'accrut surtout lorsque l'un des commissaires annonça qu'il cherchait un chef vendéen échappé à la défaite de Fontenay, et réfugié dans les environs de Nantes.

Jenny paraissait accablée et découragée chaque fois que le regard foudroyant de M. de Karadeuc tombait sur elle : vainement elle essayait de se remettre et de faire bonne contenance, la frayeur se peignait sur toute sa personne, surtout quand la visite qui eut lieu dans sa chambre amena la découverte d'un costume d'officier vendéen : habit vert, écharpe blanche, croix de Saint-Louis, et d'un portefeuille dans lequel

étaient des lettres, heureusement sans adresse, écrites et signées par les généraux Cathelineau et d'Eblée : ces différents objets étaient au fond d'une armoire, parmi des robes de femme. M. de Karadeuc avait saisi sa fille par le bras et y imprimait ses doigts avec fureur... mais Jenny se débarrassant de cette étreinte s'élança au devant des commissaires qui dressaient procès-verbal de cette trouvaille, et leur dit avec fermeté :

« Citoyens ! mes parents ne doivent pas être inquiétés pour un fait dont je me reconnais seule coupable : j'ai reçu dans ma chambre un officier de l'armée vendéenne, et ce matin il en est parti sous un déguisement que je lui ai procuré. Mais, je vous jure que mon père et ma mère l'ignoraient ; leurs opinions et leur attachement à la République sont assez connus pour qu'on ne les soupçonne pas d'intelligence avec nos ennemis... Je me remets entre vos mains. »

La colère de M. de Karadeuc avait fait place à la pitié ; en voyant sa fille bien-aimée sous le poids d'une accusation capitale, il oubliait la faute qu'il eût punie dans une autre circonstance, et devint avocat indulgent, de juge menaçant qu'il était ; mais ses instances, ses prières furent impuissantes en faveur de son enfant.

Jenny fut conduite dans les prisons de Nantes ; les agents de Carrier n'inquiétèrent pas la famille de Karadeuc. Les démarches du malheureux père n'eurent d'autre effet que d'accélérer le jugement... peut-être la condamnation de sa fille !

Carrier était en humeur de gaieté et de clémence le jour où mademoiselle de Karadeuc fut amenée devant son tribunal. L'énergie de cette jeune fille n'avait point été abattue par les tortures du cachot : elle était belle dans sa pâleur, et le tour de ses yeux noirci par les insomnies leur donnait un éclat plus pénétrant. Carrier, gorgé de vin et embourbé de sang, fixa ses prunelles hardies sur cette figure fière et résignée : il se prit à rire de toutes ses forces à la lecture de l'acte d'accusation.

« Ah ! ah ! mignonne, dit-il en se renversant dans son fauteuil, vous recevez un homme dans votre chambre, la nuit ?... peste ! cela promet ! quelle déesse de la Raison !

— Ce n'est pas un homme, citoyen, c'est un proscrit ! repartit fièrement mademoiselle de Karadeuc.

— Diantre ! rien que ça !... Un enragé de Vendéen, un cultivateur des fleurs de lys, un chouan ! Sais-tu citoyenne, que ce drôle-là est heureux comme un roi, quoique nous ayons amorti les rois ?

— Citoyen Carrier, répondit-elle avec indignation, si les femmes que vous avez rendues veuves se souvenaient de Charlotte Corday, vous seriez où est Marat ?

— Tu me fais beaucoup d'honneur, citoyenne ; merci ! de me comparer à l'illustre Marat. Mais, dis donc, ma mie, ton Vendéen est-il encore sur ses deux jambes ?

— Oui, citoyen ; l'homme dont j'ai secondé la fuite n'a plus rien à craindre de tes bourreaux... je l'espère !

— Tant mieux pour lui... mais si je le rattrape, votre affaire est bâclée, la belle ! et je vous noierai ensemble attachés dos à dos, à la mode de mes mariages républicains. »

Ce jour-là Carrier était las de tuer : il signa une grâce avec autant d'indifférence qu'il eût signé un arrêt de mort, et